



Questions ?

REVENDICATIONS D.P

Réponses !

QUESTIONS OCTOBRE 2016

1. Activité usine : Suite à des baisses d'activité, il est imposé aux salariés de prendre des CP ou RTT. D'autant plus que certaines personnes ont déjà dû sacrifier des congés suite à des vendredis non travaillés. Comment va être géré les futurs arrêts de chaînes pendant les fêtes de fin d'année pour les personnes n'ayant plus de congés ? Envisage-t-on de recourir au chômage partiel ?

Réponse de la Direction : Des fermetures clients supplémentaires ont été annoncés lors de la réunion CE du 18 octobre pour les lignes A5X et NCV3.

Suite à cette annonce, la situation a été reconsidérée et plusieurs pistes sont à l'étude :

- Formations des opérateurs techniques, si possible pendant les périodes d'arrêt de chaînes
- Remplacement des opérateurs sur d'autres lignes, y compris au PTC
- Prise de congés

Rien n'est encore décidé concernant le recourt au chômage partiel, cela se décidera dans les prochains jours. La direction a une réflexion sur la mise en place de la modulation du temps de travail pour palier à ce type de fluctuation d'activité.

2. Activité usine : Quel est le calendrier prévisionnel des arrêts de ligne de fin d'années ?

Réponse de la Direction : Une première information a été donnée lors de la réunion CE du 18 octobre. Les informations connues à ce jour sont encore incomplètes.

3. Montage X07 : Une augmentation de production a été présentée au personnel de X07 le 28 septembre dernier, alors qu'au même moment était annoncé une baisse d'activité ayant pour conséquence la prise obligatoire d'environ 7 jours de congés par ces mêmes opérateurs.

Réponse de la Direction : Des baisses de prix ont été vendues à Renault lors de l'acquisition du projet. Il est nécessaire de faire des ratios pour tenir cet engagement et ils n'ont aucun rapport avec les baisses de quantités demandées par le client.

4. Logistique : Le chariot L36 ne possède pas d'éclairage arrière, ce qui rend dangereux les manœuvres lorsqu'il fait nuit. Malgré plusieurs demandes à la hiérarchie, il n'en est toujours pas équipé. La CFTC demande l'installation au plus vite de cet éclairage car il en va de la sécurité.

Réponse de la Direction : M. Mehlig fera une demande d'achat afin que ce chariot en soit équipé.

5. Logistique : Lorsqu'il y a modification des emplacements de stockage, les caristes et ravitailleurs des lignes n'en sont pas informés et perdent du temps à chercher les bons emplacements.

La CFTC demande que l'information soit immédiatement transmise à toute personne qui en a besoin pour effectuer son travail, et ce à chaque changement des emplacements de stockage.

Réponse de la Direction : M Mehlig répond que « L'emplacement de stockage est disponible dans SAP sous le n° de la pièce. Le ravitailleur peut y aller pour chercher cette information. Elle est toujours actuelle et juste. »

Réponse de la CFTC : Cette réponse ne satisfait pas la CFTC. La plupart des ravitailleurs n'ont pas accès à SAP, et ce n'est pas à eux de deviner que les emplacements ont changé ! La CFTC demande que les modifications soient communiquées comme cela a été fait par le passé.

6. Cantine : La qualité de la préparation des plats va en se dégradant depuis le mois de septembre, sans compter qu'il y a moins de diversité (notamment au niveau des salades), et qu'il reste souvent pas grand-chose pour les salariés qui mangent à 13h.

Que compte faire la Direction ?

Réponse de la Direction : Un point sera fait le 20 octobre avec l'Alsacienne de Restauration.